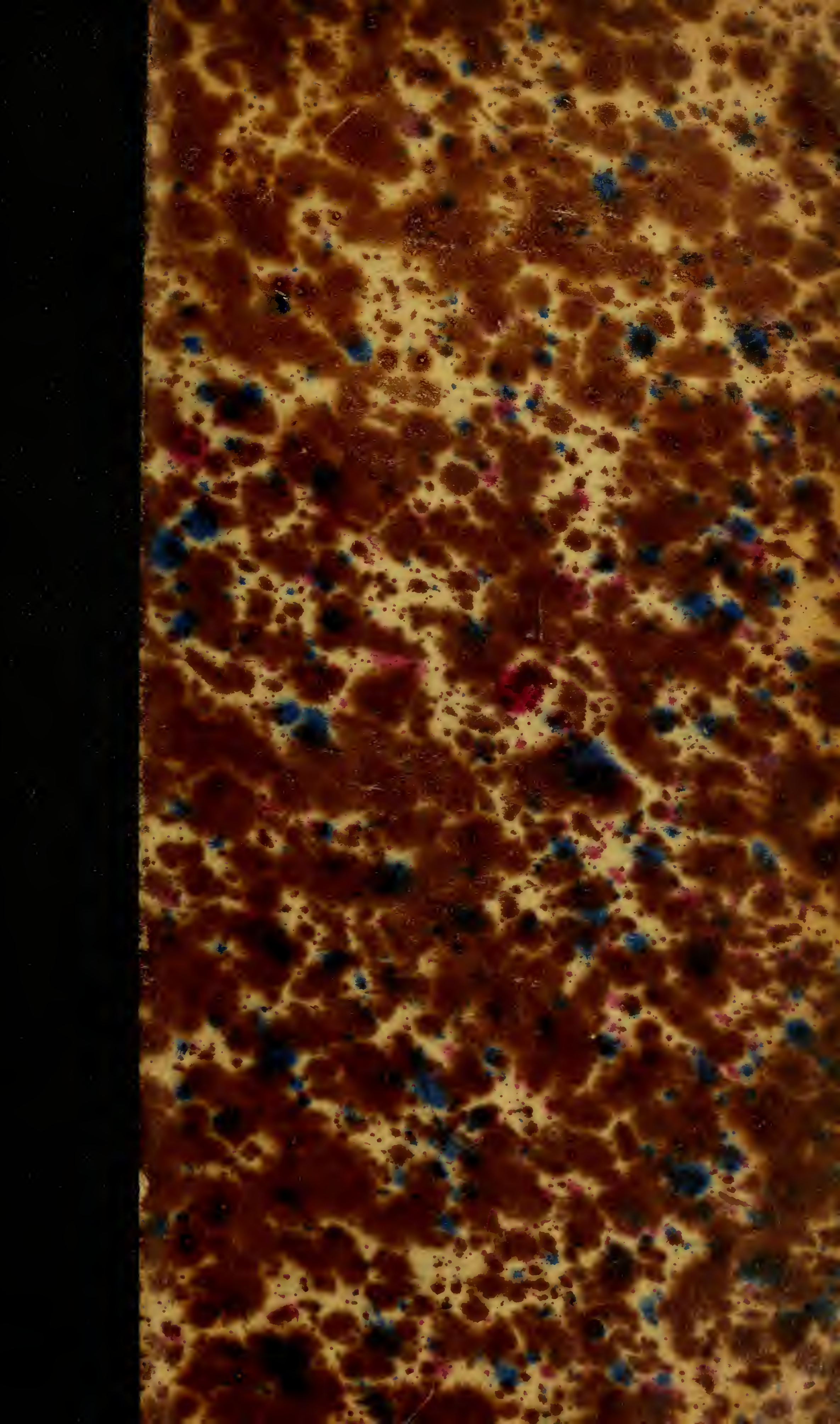
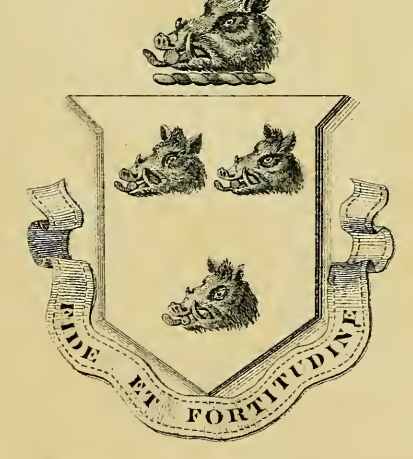
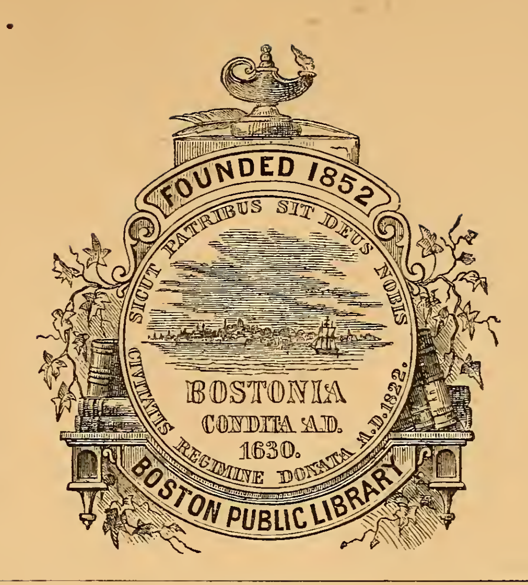



FIDE ET FORTITUDINE



PAMPHLETS.

French

Revolution.

Tracts,

1789.

L'ÉVANGILE DU JOUR
OU
IN ILLO TEMPORE.

IMPRIMÉ PAR ORDRE
DE LA NOBLESSE ET DU
CLERGÉ.

1789.

L'ÉVANGILE DU JOUR,

OU

IN ILLO TEMPORE.

EN ce tems-là vivoient, dans une contrée appellée la France, vingt-trois millions d'hommes plongés dans l'aviliſſement, l'abâtardiſſement, l'inertie & la détreſſe. Un Roi, né bon & juſte, luttoit entre la clémence & la néceſſité cruelle de ſe faire obéir par la force. Les fortunes étoient englouties par la ſtagnation de la juſtice, du commerce & des arts; les travaux & les ſalaires ſuſpendus; une paralyſie meurtriere, engourdiſſant tous les bras, ne leur laiſſoit que des mains pour mendier; les atteliers étoient déſerts; les hôpitaux regorgeoient de néceſſiteux & de malades; les cœurs étoient remplis de rage; les toîts retentiſſoient d'imprécations;

le foible étoit condamné aux larmes & à une vie misérable ; l'homme que la nature avoit doué d'une ame forte s'armoit de poignards contre lui, ou contre ses concitoyens ; l'abattement, la douleur, & le besoin anéantissoient l'esprit, les mœurs & la santé de la premiere nation de l'Europe ; & c'est au milieu de ces convulsions effrayantes que le chef de cette immense famille entreprit de régénérer tout un peuple, de guérir les plaies du corps politique, & d'extirper le mal dans sa racine.

Un autre million d'hommes épars çà & là, faisant sur-tout leur séjour ordinaire dans les galeries de Versailles dans les antichambres des Ministres, ou chez les impures de *coulisses*, fondant des prétentions frivoles sur les actions éclatantes, ou les grands crimes de quelques brigands dont rougirent les siecles passés, considéroient leurs freres, les plus nombreux, les plus utiles & les plus vertueux, comme un vil troupeau courbé sous un joug de fer, né pour gémir éternellement dans les humiliations de la servitude, ou sous l'empire de toutes les miseres humaines.

Une partie de cette tourbe titrée faifoit defcendre du Ciel le pouvoir de commander fur la terre. Née fans patrimoine & fans nom ; ne pouvant, par fon inftitution, avoir d'autre propriété qu'un bâton, une befACE & des *fandales* ; ne devant fe fubftanter que de la commifération publique, & partager encore avec les néceffiteux les fruits de cette commifération, elle avoit envahi prefque tous les domaines de la nation, infultoit au laboureur, â l'artifte, par un luxe fcandaleux, & refufoit au Souverain le tribut même que s'empreffoit de lui offrir la claffe la plus laborieufe & la plus indigente.

Ce fut dans cet accès de fievre de la raifon en délire, & de l'Etat à l'agonie, qu'on appella des médecins confultans. Mais ces médecins, qu'on prit parmi les Sénateurs & les Docteurs de la Loi & des Pharifiens, n'étoient que des empyriques, dont l'égoïfme meurtrier, fe parant effrontément du nom facré de bien public, adminiftroit des poifons au lieu de remedes. Deux hommes audacieux & vains entreprennent la guérifon. L'un étoit Grand-Prêtre, l'autre Sénateur ; mais les faignées fréquentes, les

terribles ſecouſſes par leſquelles ils affoiblirent ou ébranlerent le corps politique, en précipita la décrépitude. Le corps politique meurt. Le deuil eſt univerſel ; le déſeſpoir eſt dans toutes les ames : alors le Pere de miſéricorde daigne jetter un regard ſur cette malheureuſe contrée. Il ſuſcite un de ſes Prophetes : « homme doué d'une vertu puiſ-
» ſante, d'un génie ſublime & vaſte, ca-
» pable de tout embraſſer, de tout entre-
» prendre, de tout exécuter avec une droi-
» ture ſévere & clairvoyante, une netteté
» peu commune dans les idées & des in-
» tentions pures (1) ». Son zele rétablit l'ordre & la confiance. Mais l'Ambaſſadeur céleſte auroit cru n'avoir rien fait s'il n'eût guéri les plaies du malade, & s'il ne lui eût redonné la ſanté & ſa premiere vigueur. Il inſpira au Prince du Peuple l'idée d'aſſembler une ſeconde fois les médecins : il leur traça le plan de leur conſultation ; il voulut concerter avec eux les moyens d'obtenir une prompte & durable convaleſcence.

---

(1) *Maréchal de Richelieu aux Champs-Eliſées.*

Ainſi donc, les Princes des Prêtres, les Phariſiens & les Sénateurs ſe réunirent encore au palais du Juge ſuprême. Or, lorſqu'ils furent tous aſſis, ce Monarque leur dit: (LE ROI.) Mes freres je vous dis en vérité que je ſuis profondément affligé des maux qui déſolent mon empire. C'eſt pourquoi je vous aſſemble ici pour vous conſulter, pour vous engager à former avec moi une ligue puiſſante, qui force le bonheur & la proſpérité à ſe fixer au milieu de mon peuple. Dès long-tems vous ne m'êtes d'aucune utilité. Vous ne m'offrez plus le tribut auquel vous condamnent les loix divines & humaines. Princes des Prêtres, Sénateurs, & vous-mêmes, Phariſiens, vous me fruſtrez de mes droits, ſous différens prétextes, & ſi vous ne m'aſſiégez plus dans mes foyers, comme firent vos ancêtres, du moins me coupez-vous les vivres en m'y condamnant à la détreſſe, & me forçant à recourir, pour alimenter ma famille, à la claſſe la plus indigente, au peuple, dont les bras endurcis vous nourriſſent vous & les vôtres. Le Grand-Prêtre répondit : (LE CLERGÉ.) Les domaines que nous poſſédons nous viennent du Ciel : l'État eſt dans l'égliſe ; l'egliſe, par conſéquent, ne doit rien à l'Etat que des prieres. Faites payer cette claſſe laborieuſe qui fé-

conde nos terres, & qui ſans doute eſt trop heureuſe & trop honorée de ſe voir notre eſclave. Faites payer la nobleſſe, qui, par une longue ſérie d'uſurpations & de brigandages, a envahi vos fiefs & vos droits; jouit d'une infinité de prérogatives abſurdes; attache vos ſujets à la glebe, à la corvée; peuple les priſons & les galeres de cultivateurs néceſſaires à leur pays, à leur famille (1), & marque enfin du ſceau de l'infamie & de l'eſclavage vingt-trois millions d'hommes, dont vous devriez être le pere unique, le chef & le ſeul Seigneur. — Un Phariſien répliqua : (NOBLESSE) Le Pontife m'étonne par ſa hardieſſe. Que font donc pour l'Etat, quels ſervices lui ont-ils jamais rendus, les Pontifes & les Prêtres ? cet ordre qui ne naquit jamais, & qui pourtant ſe perpétue ſcandaleuſement, ne doit ſes immenſes richeſſes qu'à la fraude, à la ruſe, à la violence. Pauvre, humble, dénué de tout dans ſon enfance, il a tout envahi dans l'âge mûr. Entouré de ſes vices, & d'êtres vicieux,

---

(1) On parle ici de cet abus criant & déſaſtreux que ſe permettent les Seigneurs en condamnant aux galeres des laboureurs qui n'ont commis d'autre crime que de tuer l'animal dont la dent venimeuſe détruiſoit ſes moiſſons.

il jouit, dans une ſtupide inertie, des fruits que la terre libérale ne produit que pour ceux que fouillent ou ſillonnent ſes entrailles. Qu'a-t-il donc fait cet ordre hiérarchique ? d'où émanent ces abſurdes & révoltantes *immunités* ? Pourquoi tous ces efforts ſcandaleux, ces intrigues baſſes & ſéditieuſes, pour ſe maintenir, à la honte d'un ſiécle éclairé, & de l'humanité, dans la poſſeſſion de privileges auſſi injuſtes & auſſi déſaſtreux ? Fera-t-il deſcendre du ciel le droit de ne payer aucun tribut ſur la terre ? Mais ſi les Pontifes & les Prêtres ſont tous céleſtes, ils ne doivent poſſéder aucun bien terreſtre : il faut leur ôter des poſſeſſions mal acquiſes, & qui péchent contre leur inſtitution & leur dignité primitive. Il faut les rappeller à leur origine ſainte & ſublime, à ces tems heureux, où échappés du fer des tyrans & des perſécuteurs, les Apôtres leurs prédéceſſeurs, ſans carroſſes, ſans eſclaves, ſans courtiſans, ſans habits même, j'ai preſque dit ſans pain, parcouroient les diverſes contrées, portant l'évangile, la paix & le bonheur dans les familles. Ceints d'une corde, couverts de haillons, ayant ſur le dos une beſace, à la main un bâton de hêtre, ils exerçoient leur profeſſion ſacrée avec l'humilité, le dénue-

ment, la patience & la charité qu'ils prêchoient. Qu'ils étoient bien plus respectables que nos Pontifes, rayonnans de vices, d'or & de diamans; ensevelis dans la molesse, indignant la vertu & l'indigence par un luxe insultant, soit qu'ils se montrent siégeant sur des trônes, ou traînés sur des chars fastueux! D'où découlent donc les *immunités* ecclésiastiques, célebrées avec tant de constance, d'audace & de chaleur depuis plusieurs siecles? Elles ont leur source dans le dénuement antique & absolu des Pontifes & des Prêtres. Ils mentent ces prêtres, quand ils disent qu'ils ont reçu leurs biens de la miséricorde divine: ils mentent, le Ciel ne leur envoya jamais que l'Esprit saint, qui ayant détruit en eux leur grossiere ignorance, se pervertit en passant des ames des Apôtres dans celles de leurs successeurs, & n'inspira à ceux-ci que des forfaits, des attentats, & cette morgue sacerdotale, qui depuis quinze siecles, indigne toutes les ames honnêtes. Depuis ils détrônerent leurs Rois; ils porterent les armes contre leurs Rois; ils leverent des armées contre leurs Rois; ils s'emparerent des domaines de leurs Rois; ils verserent le sang de leurs Rois; ils obtinrent, par la violence & l'imposture, les hommages, la

protection ſpéciale des Rois, l'adoration & les poſſeſſions des peuples. Voilà les ſervices éclatans qu'ont rendus à l'Etat les Pontifes & les Prêtres. Voilà la ſource impure de ces *immunités* tant préconiſées. Les Apôtres n'avoient rien, ils ne poſſédoient que des vertus. Subſtantés par la pitié publique, il ne pouvoient donc payer au Souverain d'autre tribut que celui des prieres & de la doctrine ſacrée qu'ils enſeignoient. Mais leurs ſucceſſeurs qui, malgré la belle maxime de leur divin inſtituteur : *mon royaume n'eſt pas de ce monde*, ont long-tems aſpiré à la monarchie univerſelle, cette horde ambitieuſe & turbulente, couverte d'un froc, d'une haire & de toutes les marques de la pauvreté, & dont le premier vœu eſt le dénuement, puiſqu'elle poſſede les terres & les richeſſes, doit du moins payer le tribut commun que, de droit divin & naturel, tout Souverain peut exiger de ſes peuples. Ainſi parla le *Phariſien* ; enſuite on ſe ſépara pour ſe diſperſer en petits comités. On dut être bien étonné de voir des hommes protecteurs-nés de la nation, des hommes dont la nation alimente le luxe & les plaiſirs, des hommes ſortis de la TRIBU Royale, proteſter contre le bonheur & la proſpérité de la nation. Leur igno-

rant délire produisit cet écrit incendiaire, connu sous la dénomination de *Mémoire des Princes.* Tandis que, d'un côté, on s'efforçoit de déshonorer, par des bassesses & des lâchetés, un NOM illustre que les François chérissent depuis tant de siecles, & pour la gloire duquel ils sont tous prêts à verser leur sang, des fous, échappés des îles Sainte-Marguerite & des petites maisons de Troyes, secondoient, par leurs insurrections criminelles, les sinistres desseins des Princes & des gens mal-intentionnés. Ils avoient osé prononcer, en présence de l'élite nationale, la proscription d'un peuple immense; ils persistoient, dans leurs assemblées séditieuses & dans leurs délibérations, à condamner cette partie de la nation la plus vertueuse, la plus noble, la plus utile, à des travaux sans salaire, à végéter dans l'humiliation de la servitude, sans propriété, sans subsistance, sans nom, sans famille, sans souverain, & à gémir éternellement sous la verge flétrissante de la tyrannie. Ces petits despotes, tous, ou presque tous, sans mérite aucun, sans mœurs, sans lumieres, prétendoient gouverner l'empire selon leurs caprices, lever eux-mêmes des contributions dans l'empire, incendier l'empire par des séditions fréquentes,

une infraction continuelle des loix fondamentales, une désobéissance insolente aux ordres paternels de leur maître; désoler & ruiner l'empire par leurs exactions, leurs concussions judiciaires, & ces épices scandaleuses qui révoltent ceux même qui ne furent jamais du nombre des victimes infortunées que l'intérêt, l'avidité, l'ignorance ou la mauvaise foi immolent chaque jour sur l'autel tutélaire de la justice, par la main de ses mercenaires & stupides ministres; ces six mille despotes, toujours réunis pour faire le mal, toujours divisés quand il s'agit d'opérer le bien, cabaloient d'une part à la cour & dans la capitale, & vouloient ainsi réduire, par la discorde & la faim, un peuple dont le chef suprême réclamoit les droits imprescriptibles, & quil vouloit enfin élever à l'égalité & à la liberté établie par la nature, mere commune de tous les hommes, & par la raison dominatrice du genre humain; de l'autre part, ils arrosoient les provinces de l'empire du sang des citoyens; ils armoient les Satrapes contre les Plébéiens sans armes; &, s'érigeant toujours en législateurs, tandis qu'ils ne sont que les interpretes des loix, ils infligeoient des peines à l'op-

primé qui réclameroit la juſtice à ſon aide, ou qui, au défaut du ſecours des loix, puniroit lui-même les aſſaſſins & les uſurpateurs que toutes les loix condamnent. Malheur au peuple abruti qui oublieroit le diſcours du d'Ormeſſon, les arrêtés du parlement de Paris, le décret qui proſcrivit l'excellent écrit adreſſé aux municipalités, le carnage de Rennes, & l'arrêt du ſénat Franc-Comtois, qui autoriſe l'inſurrection d'une nobleſſe bâtarde & turbulente; proſcrit les juſtes & vertueuſes réclamations des vrais Nobles, les équitables prétentions de la claſſe productive. Malheur à qui perdroit un inſtant de vue les abus d'autorité de cette ſoldateſque en robe, plus dangereuſe, ſans doute, pour la tranquillité & la proſpérité publiques, qu'une armée de brigands qui parcourroient les provinces pour les dévaſter, puiſqu'il eſt vrai qu'on pourroit les repouſſer par la force, & qu'on n'oſe toucher à la gente parlementaire. Enfin! malheur aux organes du bien public, aux interpretes de la Nation, qui doivent bientôt ſe réunir pour la régénérer, s'ils perdent un inſtant la mémoire des ſcenes d'horreur & des malheurs qu'enfanta dans tous les tems la morgue inſolente & l'ambition déméſurée de la robinaille; les regnes de

François Ier., de François II, de Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, & celui de notre Louis XVI, nous offrent aſſez d'exemples du danger auquel nous ſommes tous les jours expoſés, dans un pays où l'on tolere de pareilles gens. Les troubles qui nous ont récemment agités ont cent fois déchiré le royaume. Trop de malheurs ont réſulté de cette lutte déſaſtreuſe de la magiſtrature contre l'autorité légitime; l'image du paſſé doit nous inſpirer une crainte ſalutaire, & nous porter à écraſer enfin le monſtre qui dévora nos ancêtres, & qui s'élance ſur nous pour nous faire ſubir le même ſort. — Je ne ſuis qu'Evangéliſte, je raconte les réflexions des citoyens. J'ai dit que, réunis en comité, les médecins avoient trahi leur ſecret, & comme ils étoient appellés pour guérir le corps politique, ils déclarerent ne pouvoir opérer une guériſon parfaite, ſans lui couper un membre, & ce membre étoit la tête, ſiége de la penſée, de la force & de toutes les facultés. *Iſcariote* de *C...ti* fut celui des douze qui ſe chargea de propoſer ce reméde infernal, & de livrer ainſi l'empire entre les mains des méchans, qui depuis long-tems avoient formé le projet de le perdre. Le patient fut conduit aux pieds du

trône, où les Princes des Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi *cherchoient contre lui des dépositions*, portoient contre lui ce faux témoignage : NOBLES, *l'Etat est en danger*, il veut détruire la Monarchie. *Mais cette déposition ne leur paroissoit pas suffisante.* Sur cela, le Souverain Maître *se levant au milieu de l'assemblée*, interrogea l'accusé, & lui dit : (*Le Roi.*) *Vous ne répondez rien à ce que ces gens-là déposent contre vous?* — L'accusé *gardoit le silence* & *ne répondoit rien.* — Le Souverain Maître l'intérrogea tout de nouveau, & lui dit : (*Le* R*oi.*) Etes-vous homme ? François ? répondez. (*Le Plébéien.*) *Je le suis, je le suis*, & vous verrez dans quelques jours, que je sais défendre mes droits & prouver mon innocence. — Aussi-tôt les Pharisiens & les Docteurs de la loi, déchirant leurs habits, dirent : (*Pharisiens.*) Qu'avons-nous besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphême ; n'a-t-il pas dit qu'il étoit homme ? qu'il étoit François ? que vous en semble ? Tous, excepté le Souverain Maître & l'aîné de la T*ribu* Royale, jugerent qu'il méritoit la mort. Alors quelques-uns se mirent à lui cracher au visage ; ils armerent leurs valets, qui lui donnoient des coups de poings, & lui plongeoient

plongeoient des poignards dans le ſein. Cependant Pierre le Noir, ou le Noir Pierre, fils d'un marchand de vin, & frere du patient, étoit dans l'antichambre du ſouverain Maître. Quelqu'un lui demanda : vous êtes diſciple de l'accuſé. Il le nia, en diſant : (*Phariſiens.*) Je ne le connois point, & je ne ſais ce que vous voulez dire. — Ayant renouvellé deux fois le ſerment qu'il ne connoiſſoit point l'accuſé, dont il s'étot toujours dit l'ami, il vint dans la chambre du Conſeil, & le Coq du Châtelet (1) chanta. Peu de tems après, ceux qui ſe trouvoient-là, lui dirent : (*Plébéiens.*) Aſſurément vous êtes de ſes amis; car vous êtes auſſi plébéien. — Il le nia pour la troiſieme fois. Etant venu dans le veſtibule de la bibliothéque, le coq du Châtelet chanta de rechef. Alors les Princes des Prêtres, les Phariſiens & les Sénateurs ayant délibéré enſemble, lierent le Plébéien, l'emmenerent & le livrerent au Conſeil où préſidoit Caïfe Necker. Caïfe lui demanda : êtes-vous François ? Il répondit : (*Plébéien.*) vous le dites, je m'en fais une gloire. Cependant les Princes des Prêtres l'accuſoient ſur pluſieurs chefs. Caïfe l'interrogea de

(1) Fl. de Br...

nouveau, en disant : Vous voyez de combien de choses ils vous accusent? — Le Plébéien répondit : Ils ont tort de m'accuser ; je n'ai commis d'autre crime que d'être né leur égal. — Or, comme le tems approchoit où l'on alloit délibérer sur les grands intérêts de la naition, & que, pour rétablir l'ordre & l'harmonie, il falloit exterminer les méchans, on comptoit parmi les Sénateurs une infinité de séditieux, entre lesquels on distinguoit le Général *le Cogneux*, le turbulent *Freteau*, & *Barrabas d'Espremesnil.* Caïfe proposa aux Princes des Prêtres & aux Pharisiens de délivrer le Plébéien, & de mettre en leurs mains Barrabas d'Esprémenil, & tous les Sénateurs Bretons & Franc-Comtois ; car il savoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres avoient livré le patient. Mais les Prêtres émurent les Pharisiens, & les pousserent à demander la délivrance de Barrabas d'Esprémesnil & de tous les fous des îles Sainte-Marguerite. Caïfe leur répondit : (*le R.*) que voulez-vous donc que je fasse du Plébéien? Ils se mirent tous à crier : (*Pharisiens.*) crucifiez-le, exterminez-le. — Caïfe leur dit : (*le R.*) quel mal a-t-il donc fait? — Ils crioient encore pus fort : (*Pharis.*) crucifiez-le, exterminez-le. Quiconque refusera

de le crucifier n'eſt pas l'ami des Phariſiens ni des Grands-Prêtres. Il ſe dit François, il ſe dit homme, & nous ne voulons pas qu'il ſoit ni homme ni François. — Alors les Phariſiens ſe précipiterent à main armée ſur le Plébéien, le terraſſerent & le baignerent dans ſon ſang. Leurs eſclaves le traînerent dans la cour du Prétoire de Beſançon, le roulerent dans la boue, lui donnerent des coups de canne ſur la tête, & des coups de lance dans les flancs; ils le menerent enſuite au lieu appellé Golgota, ou place d'armes, & c'eſt-là que les ſoldats & les ſatellites le crucifierent entre deux larrons, nommés l'un, l'ordre *du Clergé*, & l'autre, l'ordre de *la Nobleſſe*. Après l'avoir crucifié, ils le dépouillerent de ſes habits, & ſe les partagerent, ainſi que toutes ſes propriétés, Les eſclaves & les Phariſiens qui paſſoient l'inſultoient & lui crachoient au viſage. Les Docteurs de la Loi, les Phariſiens & les Sénateurs ſe moquoient auſſi de lui, en diſant: (*Phariſiens.*) Il a ſauvé les autres, ſa patrie & ſon Roi, & il ne peut ſe ſauver lui-même. — Enfin vers la ſixieme heure du jour, la terre ſe couvrit de ténebres, & le Plébéien jetta un grand cri en diſant, (*le Plebeien*) ÉLOÏ, ÉLOÏ, LAMMA SABATHANI? C'eſt-à-dire,

ô mon Roi, ô mon Roi, pourquoi m'avez-vous abandonné? — Quelques-uns de ceux qui étoient présens disoient : (*Pharisiens.*) voilà qu'il appelle son Roi, voyons si son Roi viendra lui rendre la vie. — Mais le Plébéien ayant poussé un long soupir vers le trône, expira.

[Ici se fait une pause, pendant laquelle on baise les pieds du ROI, de MONSIEUR & du Ministre citoyen.]

Au même instant le voile de l'ignorance fut déchiré en deux, la terre frémit d'horreur; la majeure partie des assistans, voyant qu'il venoit d'expirer, s'écria : certainement cet homme-là ne méritoit pas qu'on le traitât ainsi. Le trône même du Souverain Maître en fut ébranlé. Il dit à Caïfe Necker de travailler à la résurrection du meilleur & du plus nécessaire de ses enfans; qu'il le reconnoissoit pour l'aîné de sa famille, puisque lui seul l'avoit créé chef, l'avoit sauvé des attentats & des usurpations inouies des Prêtres & des Pharisiens; qu'il vouloit que le Plébéïen ne fût plus exposé à aucune espece d'asservissement; que vingt-trois millions d'hommes toujours unis de cœur & de sentimens avoient plus de droits à son estime & à sa vénération

qu'une poignée de séditieux toujours désunis ou armés les uns contre les autres; que les Plébéiens, par leur nombre, formant presque le total de cette grande famille, étoient par leur état ses vrais défenseurs, & autorisés par leurs services à défendre leurs droits, & à lui faire entendre la vérité que lui déguisoient toujours les séditieux & les privilégiés; qu'il vouloit donc signaler sa justice en rappellant le Plébéien à la vie, en le convoquant à l'assemblée nationale, en raison de sa population & de ses lumieres, en écoutant comme un pere ses justes & utiles réclamations sur ses droits, & les abus en tout genre qui déshonorent le nom François; que l'équité, & les avantages de cette innovation salutaire, dans la formation de cette cohue patriotique & solemnelle, la foule d'avantages, dis-je, qui en résulteroit, la facilité de compter les voix par tête sans distinction d'ordre, de soutenir, par l'accroissement des députés du peuple, les intérêts de cet Ordre respectable, mieux defendu dans la constitution nouvelle, l'établissement d'une égalité proportionelle entre les citoyens d'un même pays & leur liberté commune qui ne peut exister; il lui dit que les Princes de sa *Tribu* avoient voulu le tromper, en lui montrant

les ptétendus dangers de l'Etat; que l'Etat n'étoit jamais plus en sûreté que lorsqu'il étoit protégé par vingt-trois millions d'hommes qui, après avoir étendu ses barrieres, repoussé ses ennemis, le cultive de ses mains, l'arrose de ses sueurs, l'éclaire par ses lumieres, l'honore par ses vertus, & forme enfin sa force au dehors, & sa gloire, sa prospérité au dedans.

Per Evangelica dicta deleantur carnifices Magistratus & Nobilitas. AMEN.

RÉFLEXION.

CET Evangile nous apprend que la Bretagne, la Franche-Comté & les autres provinces à Parlemens doivent bien se tenir sur leurs gardes & surveiller sans cesse les démarches des ROBINS & des IGNOBLES; qu'on doit affermir le Roi & son Ministre dans leurs louables projets par un dévouement & une reconnoissance sans bornes; qu'on doit haïr & mépriser bien profondément tous les C...ti, les le Noir, les Cogneux, les Freteau, & les Barrabas d'Esprémesnil du monde; que les citoyens de Nantes, de Rennes & de Besançon méritent d'être déclarés traîtres à la patrie, s'ils ne vengent l'affront sanglant fait à leurs compatriotes, en exterminant leurs assas-

ſins & les eſclaves de ces lâches, en brûlant ſans délai, dans une place publique, toute la Robinaille ſacrilege & la Nobleſſe inſolente, &c. &c. &c.

† Au nom de Louis XVI, & du Comte de Provence, & de Necker.

Ainſi ſoit-il.

[Signes. PHARISIENS ſignifie la Nobleſſe. PRINCES DES PRETRES ſignifie le Clergé.]

